



Bornes de recharge



Locations de vélo



Points de réparation



Restauration



Les points-nœuds, Comment ça marche ?

N° du carrefour où vous vous trouvez.



Prochain point-nœud si vous allez **tout droit**.

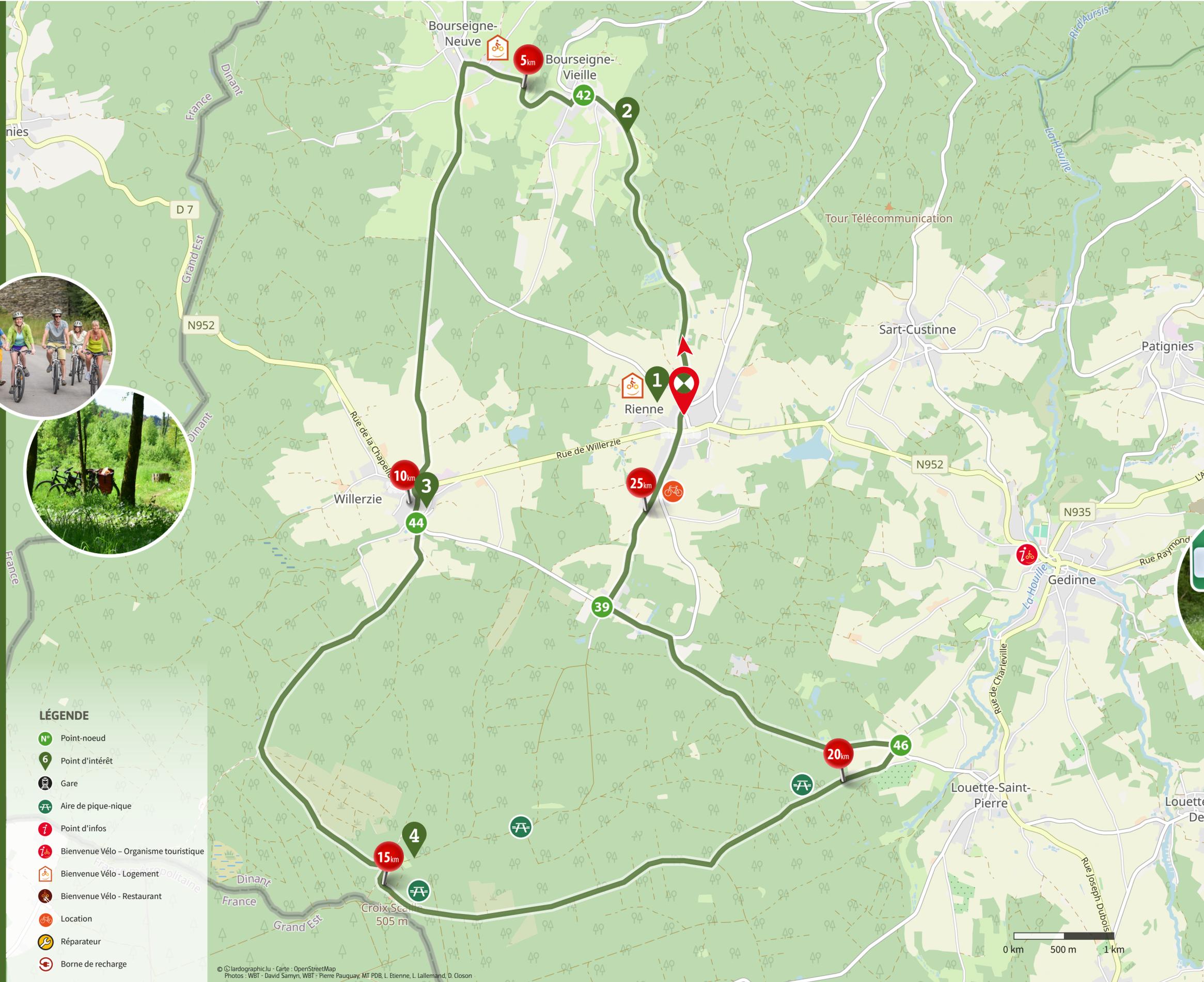
Prochain point-nœud si vous allez **à gauche**.



LÉGENDE

- Point-nœud
- Point d'intérêt
- Gare
- Aire de pique-nique
- Point d'infos
- Bienvenue Vélo - Organisme touristique
- Bienvenue Vélo - Logement
- Bienvenue Vélo - Restaurant
- Location
- Réparateur
- Borne de recharge

© Iardographic.lu - Carte : OpenStreetMap
Photos : WBT - David Samyn, WBT - Pierre Pauquay, MT PDB, L. Etienne, L. Lallemand, D. Closon



Comment utiliser ce guide ?

Avant de vous lancer à la découverte de la nature qui vous entoure, nous vous proposons de lire la contextualisation au verso qui vous plongera directement au cœur du sujet !

Vous aurez ensuite toutes les clés en main pour profiter au mieux de votre balade. Prenez le temps de vous arrêter près de chaque point d'intérêt pour découvrir les histoires qu'il a à vous livrer !



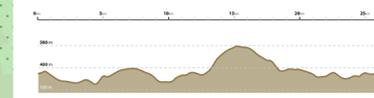
Retrouvez votre GPX ainsi que d'autres idées de parcours



Circuit NATURE & PAYSAGES **6**
GEDINNE



26 km 350 m+ ± 1h50



0 km 500 m 1 km

Le Contexte

L'imaginaire des forêts ardennaises

Il est déjà possible de trouver des traces écrites sur les forêts ardennaises durant l'Antiquité. Jules César, lui-même dans ses commentaires sur la Guerre des Gaules, mentionne déjà le massif « *Arduenna Silva* » qui est pour lui le plus grand de toute la Gaule.

Ces forêts denses ont fait l'objet d'un défrichement important aux 18^e et 19^e siècles. Ce défrichement a permis d'implanter des villages, d'y développer autour l'agriculture et l'élevage et de produire du charbon de bois. On estime que 75% du massif originel avait disparu à la fin du 18^e siècle. Les Celtes, qui développaient la métallurgie, exploitaient déjà les forêts pour alimenter leurs forges.

A la fin du 19^e siècle, l'épicéa (qui n'est pas une essence indigène) a été planté massivement pour reboiser rapidement l'Ardenne. Le scolyte (parasite) met aujourd'hui ces forêts en danger, effet amplifié par le dérèglement climatique. Les paysages forestiers que nous connaissons aujourd'hui seront donc voués à évoluer.

Des paysages remarquables

Ce circuit vous proposera également de vous arrêter afin de contempler les nombreux paysages remarquables de notre région. Mais, au fond, qu'est-ce qu'un paysage remarquable ? Si la perception d'un paysage et son appréciation est propre à chacun, il existe tout de même des critères qui permettent d'objectiver l'intérêt de celui-ci.

Voici les 6 critères auxquels nous pouvons être attentifs quand nous observons un paysage :

La profondeur de champ / la longueur de vue : Un paysage remarquable se distingue de par sa longueur de vue qui s'étend, au minimum, à 300 m. Il est admis que l'observateur est plus sensible aux vues longues et panoramiques.

La variété : Les éléments qui s'offrent aux yeux de l'observateur peuvent être de nature diverse : espaces bâtis, naturels, cultivés, forêts, cours d'eau, etc. Une grande diversité d'éléments paysagers, pour autant qu'ils soient en cohérence les uns avec les autres, sera moins monotone à l'œil et généralement plus appréciée.

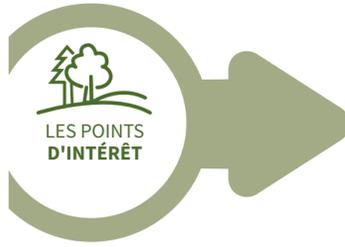
La dimension verticale : Les reliefs escarpés, marqués et les éléments verticaux (arbres isolés, alignés, clochers, etc.) sont généralement appréciés car ils apportent un certain rythme au paysage observé.

La présence de plans successifs : Un paysage se découpe généralement en 3 plans

- 1) **L'avant-plan** qui doit s'étendre sur seulement quelques dizaines de mètres
- 2) **Le plan moyen** qui doit constituer la partie essentielle du paysage
- 3) **L'arrière-plan** qui donne un cadre au paysage, qui forme son horizon

L'harmonie : L'œil recherchera naturellement une disposition équilibrée des objets et couleurs ; il apprécie les paysages où les éléments ont une cohérence entre eux et une structure. Au contraire, la présence d'objets mal intégrés au relief (ou de couleurs très contrastées) peut créer une disharmonie.

La rareté : Plus qu'une qualité, la rareté d'un paysage est une notion qui doit être questionnée. Nous sommes davantage attachés aux paysages qui ont leur propre identité, qui sont uniques, plutôt qu'aux paysages largement banalisés et homogénéisés par la présence et l'activité humaine.



1 Centre de Rienne

En entrant dans le village de **Rienne**, vous remarquerez une série de maisons mitoyennes (**rue Léon Mathieu**).

Si depuis la Seconde Guerre mondiale, le nombre d'exploitations agricoles dans nos régions ne cesse de diminuer, avant cette période bon nombre d'habitants vivaient de cette activité. Or, les constructions mitoyennes rendaient difficile l'accès à un jardin pour stocker du matériel agricole ou même du bois.

C'est pour cette raison que ces habitations sont toutes situées en léger recul par rapport à la voie de circulation principale. Cette portion de terrain entre la route et la façade des maisons est appelée "usoir" et pouvait autrefois servir, par exemple, à entreposer le fumier.

Cet espace appartient dans la plupart des cas aux communes et les habitants ont le droit d'en faire usage. Il est intéressant de noter que les usoirs sont peu fréquents en Ardenne. Il est en effet courant d'en trouver plutôt en Gaume, région méridionale de notre pays.



3 Centre de Willerzie

Tout comme Rienne, **Willerzie** et son centre font office d'exception en matière d'urbanisme et d'architecture dans notre région. Vous retrouvez à nouveau ici des séquences de maisons mitoyennes avec leurs usoirs. Ces usoirs ont aujourd'hui perdu leur usage premier et servent généralement uniquement de petits jardins.



4 La Croix-Scaille et la Tour du Millénaire

La Tour du Millénaire

Vous avez l'opportunité de surplomber le massif de la Croix-Scaille grâce au belvédère d'observation appelé « **la Tour du Millénaire** », dont le dernier étage culmine à 45 mètres d'altitude. Plusieurs tours d'observation se sont déjà dressées à cet endroit. Cette tour en forme de sablier avait été initialement construite, au début du 3^e millénaire, en bois et en acier. La structure en bois a depuis lors dû être remplacée par des poutrelles métalliques.

Un paradis pour la biodiversité

Le massif de la **Croix-Scaille**, qui culmine à 503 mètres d'altitude, fait partie d'une chaîne de quatre sommets qui traverse le massif ardennais, d'Est en Ouest (les autres étant les plateaux des Hautes-Fagnes, des Tailles et de Saint-Hubert). Ces lieux sont caractérisés par un climat spécifique, particulièrement humide qui explique la présence de tourbières. La majeure partie du massif forestier de la **Croix-Scaille** est aujourd'hui classée en zone de protection **Natura 2000**.

Dans ce massif, on retrouve également la réserve naturelle domaniale de la Fange de l'Abîme. Cette réserve abrite un des ensembles les plus impressionnants de tourbières du plateau de la Croix-Scaille. Ces zones tourbeuses sont de réels vestiges du passé, témoignant de la réalité du paysage avant l'assèchement du massif pour y planter des épicéas au 19^e siècle.

Ces lieux sont des véritables refuges pour la biodiversité. La Fange de l'Abîme et le massif de la **Croix-Scaille** en général abritent encore aujourd'hui des espèces végétales et animales particulièrement intéressantes (l'Osmonde royale, l'engoulevant d'Europe, la pie grièche, etc...).

Aujourd'hui, une promenade de 7 km vous emmène dans cette réserve unique. Au départ de la Ferme Jacob, suivez le balisage 41 avec le rectangle jaune.



Aux origines du nom

L'Histoire raconte que vers la fin du 16^e siècle, un jeune homme venant de Château-Regnault, en France, fut tué en ces lieux. Pour honorer sa mémoire, ses parents firent placer à l'endroit « ardoise » (en patois wallon local, scaille ou escaille signifiant

Très vite, la croix aurait été détériorée et la légende veut que les habitants de la Ferme Jacob, toute proche, aient récupéré cette croix de schiste pour la placer dans leur fournil.

En 1935, la Ferme Jacob fut détruite et, lors de sa reconstruction, le propriétaire fit placer dans la façade une croix de schiste que l'on dit encore aujourd'hui être celle érigée en mémoire du jeune homme de Château-Regnault.

Dès 1619, le lieu-dit « Croix Descailles » est mentionné sur des cartes. Au fil du temps, le lieu-dit de la Croix Descailles est devenu celui de la Croix-Scaille.

2 Ligne de vue

En approchant du village de **Bourseigne-Vieille**, une ligne de vue va s'offrir à vous. C'est l'occasion de prendre le temps d'observer le paysage. N'hésitez pas à l'interpréter selon les clés qui vous ont été données.

